

SPECTATIS

TEAT



Invitation

Conférence “Réussir son entrée en DSN”

Le 1er janvier 2017, la DSN entre en vigueur pour tous les employeurs !

Cette Déclaration Sociale Nominative (DSN) révolutionne la manière de déclarer les cotisations sociales aux caisses (URSSAF, POLE EMPLOI, RETRAITE,...) Un des impacts importants de cette modification : le recours obligatoire à un logiciel et/ou un expert-comptable.

Pour vous apporter des solutions et vous permettre d’y voir plus clair sur cette révolution, les Téat Départementaux, la DRJSCS, l’Ordre des Experts Comptables de la Réunion et Spectatis vous invitent

le jeudi 3 novembre 2016

de 17h00 à 21h00

au Téat de Champ Fleury

Inscription sur contact@spectatis.com

Toutes les informations sur la page Facebook : REUSSIRSADSN